

Mot croisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

SUDOKU

6				4				1	
9		3						2	
	5				7				
	3		2	1	9				4
1	6	2						9	
	7			8			1		2
	4						8		
7	2	6			1	3			
				7					6

Horizontal
1. Ce mois-ci
2. Organisation religieuse
4. Nouveau au masculin
6. Jardins de ____ / Pays du Mont Everest
8. Jour de vote
9. Gros serpent
10. Rentrée ____
11. Chemin
Vertical
1. Qui ne donne pas son nom / Endroit pour boire de l'alcool
3. Fondation
4. Le 7 septembre est la Fête du ____
6. Endroit où les enfants étudient
7. Bébé aigle
8. Étudier à la troisième personne du singulier au présent
10. Relation solidaire

Mot croisé juillet

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	J	U	I	L	L	E	T				R
2		S				L		J	O	I	E
3	P	A	U	V	R	E	T	E			S
4		G				C		U			P
5		E	G	O	U	T		D			O
6						I	R	I	S		N
7		F		A		O			C	A	S
8		R	A	M	O	N	A	G	E		A
9		I		I			S		N		B
10		G					I	D	E	A	L
11	S	O	N	D	A	G	E				E



L'INFO



MOT DU MAIRE

Mathieu Michaud

Chers citoyens et chères citoyennes,

La rentrée scolaire approche à grands pas. Je souhaite une très belle rentrée à tous les élèves de notre école, ainsi qu'à tout le personnel scolaire. Je vous souhaite une excellente année. Du côté du service de garde municipal, nous sommes heureux d'accueillir Megan Potvin au sein de notre équipe à titre d'aide au service de garde. L'équipe est maintenant prête à recevoir les enfants pour la nouvelle année scolaire. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Je souhaite aussi clarifier la situation concernant le projet de réseau d'égout. Certaines rumeurs laissent entendre que la Municipalité aurait l'intention d'abandonner le projet. Au contraire, nous souhaitons toujours réaliser le réseau d'égout. Le projet représente toutefois un investissement important. Certaines sources de financement qui étaient envisagées ne sont plus disponibles comme prévu. Nous devons donc simplement poursuivre nos démarches afin de trouver des sources de financement supplémentaires. Le dossier demeure actif et nous continuerons de travailler avec les différents paliers de gouvernement et nos partenaires. Je remercie les citoyens pour leur patience et leur confiance. Nous continuerons de vous informer de façon transparente au fur et à mesure que le dossier avancera.

- Mathieu Michaud, maire



Des nouvelles de notre municipalité

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La Municipalité rappelle aux citoyennes et aux citoyens que des élections partielles auront lieu afin de pourvoir les postes de conseillers municipaux nos 4 et 5.

Ces élections permettront aux électrices et aux électeurs de Les Hauteurs de choisir les personnes qui les représenteront au sein du conseil municipal jusqu'en 2029.

Nous invitons donc les personnes intéressées à poser leur candidature à prendre connaissance des modalités et à respecter les délais prévus par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Toute personne qui souhaite se porter candidate à l'un des deux postes doit déposer sa déclaration de candidature en personne au bureau de la Municipalité, situé au 229-B, rue Principale. La période prévue pour déposer une candidature se termine le 21 août 2026.

Le jour du scrutin, pour sa part, se tiendra le dimanche 20 septembre 2026, au 50 rue de l'Église. Il s'agit de l'endroit habituel où nous tenons les scrutins.

Les électrices et les électeurs qui souhaitent exercer leur droit de vote avant le jour du scrutin pourront le faire lors du vote par anticipation, le dimanche 13 septembre 2026.

Les prochaines années s'annoncent très importantes pour la Municipalité entre planification stratégique, dossier des égouts, secteur résidentiel, rénovation de nos infrastructures, etc.

ÉPANDAGE DE BOUES HUMAINES SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL

La Municipalité est consciente des préoccupations exprimées par plusieurs citoyennes et citoyens et tenons à confirmer que ce dossier est pris très au sérieux par la Municipalité.

Des vérifications ont été effectuées afin de connaître la situation et les autorisations applicables. À la suite de ces démarches, la Municipalité a constaté qu'une autorisation est actuellement en vigueur pour l'épandage visé, et ce, jusqu'au 30 octobre 2026.

La Municipalité souhaite toutefois aller plus loin. Elle examine actuellement, avec l'aide de ses conseillers juridiques, les moyens d'action dont elle dispose afin d'intervenir dans ce dossier, notamment la possibilité d'adopter des mesures visant à interdire ce type d'épandage sur son territoire.

Il est important de préciser que la Municipalité doit agir dans le respect de ses compétences et du cadre légal applicable. C'est pourquoi une analyse juridique est nécessaire avant de prendre une décision ou d'adopter une mesure qui pourrait avoir des conséquences importantes.

Nous comprenons que ce dossier suscite des inquiétudes et nous vous assurons que la Municipalité demeure attentive à la situation. Notre objectif est de déterminer clairement ce que nous pouvons légalement faire pour protéger les intérêts de notre communauté et répondre aux préoccupations de la population.

La Municipalité communiquera davantage d'information lorsque l'analyse juridique sera complétée et que des décisions pourront être prises.

BABILLARD

Les Hauteurs offre une subvention pour les personnes achetant des couches lavables. Il ne suffit que de remplir un document et de présenter les factures d'achat.

La Municipalité a un frigo libre-service. C'est gratuit, sans inscription et ouvert à tout le monde. Le frigo est au CLSC de Les Hauteurs, ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

CALENDRIER

Prochaines séances du conseil :

- 8 septembre
- 13 octobre

PROJETS EN COURS

- Égouts
- Événements multiples
- Frigo libre-service
- Complexe sportif
- Lac des Joncs
- Secteur résidentiel
- Infrastructures de loisirs
- Logement abordable
- Forêt nourricière
- Planification stratégique
- Espaces communautaires
- Mobilier urbain
- L'accessibilité aux bâtiments
- Plusieurs autres à venir !

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

ACHETER USAGÉ EN LIGNE, COMMENT BIEN S'Y PRENDRE !

***Texte provenant de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis.**

Acheter des articles usagés est un excellent moyen d'économiser, de réduire les déchets et de donner une deuxième vie aux objets qui peuvent servir encore pendant plusieurs années.

Chaque machine à café usagée achetée est une machine qui n'a pas besoin d'être fabriquée à nouveau. Cela permet d'économiser des ressources naturelles, de réduire la consommation d'énergie en produisant un nouveau bien, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de détourner des objets de l'enfouissement, car on ne produit pas un nouvel objet.

Malgré tous ses avantages, et même si le marché de la seconde main est rempli de belles trouvailles, comme un beau chandail rose vintage, il peut en décourager plusieurs autant les acheteurs que les vendeurs. Si vous avez déjà vendu votre divan ou tout simplement quelque chose sur Marketplace ou une autre plateforme d'annonces, vous vous reconnaîtrez sûrement dans ces situations :

- « Est-ce que c'est disponible? », puis plus aucune réponse.
- Un article affiché à 100 \$ et une offre de 20\$.
- Un rendez-vous confirmé, mais personne ne se présente.
- Une série de questions dont les réponses sont déjà écrites dans l'annonce.

Tout le monde peut changer d'idée, mais il y a une façon de le faire puisque, derrière chaque annonce de vente de trottinette, il y a une personne qui prend le temps de répondre aux messages, de prendre des photos, de fixer un prix et parfois même de réserver un article.

De simples petits trucs peuvent rendre l'expérience plus agréable pour tout le monde.

- Si vous changez d'idée, dites-le « Merci, je vais finalement passer mon tour ».

- Si vous demandez, si c'est disponible, assurez-vous d'être réellement intéressé et faites un suivi.

- Lisez l'annonce avant de poser vos questions, la réponse s'y trouve souvent.

- Si vous négociez, faites une offre raisonnable.

- Respectez la date et l'heure du rendez-vous, sinon prévenez si vous avez un imprévu.

- Si vous demandez qu'on vous réserve un article, assurez-vous d'être prêt à l'acheter.

Ces règles ne sont écrites nulle part, mais elles rendent les échanges plus simples et plus plaisants pour tout le monde. Ces quelques gestes simples peuvent éviter bien des frustrations et rendre les plateformes comme Marketplace beaucoup plus agréables à utiliser. Plus l'expérience est positive, plus les gens sont encouragés à acheter des articles de seconde main, comme une sècheuse ou même une voiture, plutôt que des articles neufs beaucoup plus dispendieux, ce qui est une bonne nouvelle pour tous, soient leur portefeuille et l'environnement.

VOTRE OPINION COMPTE

Dans le cadre de sa démarche de planification stratégique, la Municipalité de Les Hauteurs poursuit sa consultation auprès des citoyens.

Des sondages sont toujours disponibles au bureau municipal et il est encore temps de les remplir. Vos idées, vos besoins et vos priorités aideront la Municipalité à mieux planifier les actions à venir et à orienter le développement de notre communauté pour les prochaines années.

Nous invitons donc les citoyens qui n'ont pas encore répondu au sondage à prendre quelques minutes pour partager leur opinion. Ensemble, contribuons à bâtir l'avenir de Les Hauteurs !

BILLETS GRATUITS POUR LES JARDINS DE METIS

Bonne nouvelle! La Municipalité dispose encore de billets gratuits pour les Jardins de Métis à distribuer aux citoyennes et citoyens.

Vous souhaitez profiter d'une belle journée dans les magnifiques jardins ? C'est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir ce site exceptionnel de notre région, sans frais.

Les billets sont disponibles au bureau de la Municipalité, jusqu'à épuisement des stocks.

Premier arrivé, premier servi!

Profitez-en et bonne visite aux Jardins de Métis!

BONNE RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire est à nos portes! Après une période estivale bien méritée, petits et grands reprendront bientôt le chemin de l'école pour une nouvelle année remplie de découvertes, d'apprentissages et de beaux défis.

La Municipalité souhaite profiter de cette occasion pour souhaiter une excellente rentrée à tous les élèves de notre communauté. Que vous soyez à la maternelle, au primaire, au secondaire ou aux études supérieures, nous vous souhaitons une année à la hauteur de vos ambitions, remplie de réussites, de nouvelles rencontres et de beaux moments.

Nous souhaitons également une très bonne rentrée à l'ensemble du personnel scolaire. Enseignants, éducateurs, professionnels, employés de soutien et membres de l'administration : votre travail contribue chaque jour à offrir un environnement stimulant et bienveillant à nos jeunes. Nous vous souhaitons une année riche en projets et en satisfactions.



DES HAIES BRISE-VENT POUR LES HAUTEURS

La Municipalité est heureuse de souligner qu'ÉCO Mitis a obtenu un financement pour la réalisation d'un projet de plantation de haies brise-vent à l'échelle de la MRC de La Mitis.

La Municipalité fait partie des secteurs visés par cette initiative, qui permettra de mettre en place des aménagements bénéfiques autant pour le milieu agricole que pour la sécurité de nos routes.

Les haies brise-vent sont particulièrement intéressantes dans notre contexte hivernal. En réduisant la force du vent sur les terres agricoles et à proximité des routes, elles peuvent contribuer à limiter l'accumulation de neige sur la chaussée et la formation de bancs de neige. Une meilleure gestion de la neige soufflée par le vent peut ainsi améliorer les conditions routières lors des tempêtes et réduire les interventions nécessaires de la part des équipes de déneigement.

Pour une municipalité rurale, cet aspect représente un avantage important. Une diminution de l'accumulation de neige sur les routes peut contribuer à réduire les coûts liés au déneigement, notamment en limitant les passages supplémentaires de la machinerie, les opérations de dégagement et les besoins en entretien après les épisodes de forts vents. Les haies brise-vent constituent donc une mesure préventive qui peut s'inscrire dans une approche à long terme de gestion de nos infrastructures.

Les bénéfices ne s'arrêtent toutefois pas à nos routes. En agriculture, les haies brise-vent peuvent créer un microclimat favorable aux cultures en réduisant l'érosion, en protégeant

les sols et en diminuant l'impact des vents sur les plants. Elles peuvent également contribuer à améliorer les rendements et la rentabilité des productions agricoles lorsqu'elles sont bien planifiées et adaptées aux cultures concernées.

Enfin, ces plantations représentent une occasion de renforcer la biodiversité de notre territoire. Une haie composée de plusieurs essences peut servir de corridor écologique pour les oiseaux, les insectes pollinisateurs et différents petits animaux. Elle contribue ainsi à créer des liens entre différents milieux naturels tout en augmentant la diversité végétale dans les paysages agricoles.

Le projet porté par ÉCO Mitis représente donc une belle occasion de conjuguer agriculture, environnement, sécurité routière et saine gestion des ressources municipales. La Municipalité est fière de participer à cette initiative et souhaite que les plantations réalisées sur notre territoire puissent apporter des bénéfices durables à l'ensemble de la communauté.

Plusieurs propriétaires seront donc contactés dans la prochaine année afin de participer à cet excellent projet. Nous comptons sur votre participation pour la sécurité routière et toutes les autres raisons nommées.



OFFRE D'EMPLOI

OPÉRATEUR / OPÉRATRICE DE MACHINERIE DE DÉNEIGEMENT

La Municipalité de Les Hauteurs recherche une personne pour opérer sa machinerie hivernale. Vous pouvez envoyer votre CV par courriel à l'adresse leshauteurs@mitis.qc.ca ou en personne au bureau municipal situé au 229-B rue principale.

Contact

leshauteurs@mitis.qc.ca 418-775-8266